

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt et un mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Julien FIAT

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Julien FIAT donne pouvoir à Christophe RUET

Votants : 10

Gilles GUINARD a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2025-16 : DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU BASSIN DE LA POUTHUIRE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de supprimer ce lavoir et le remplacer par un nouveau, à l'identique de celui du Pont des Oulles et du jardinet de la Mairie compte tenu de sa vétusté et de sa dégradation avec des fuites.

Il est situé sur le parcours du sentier qui conduit les piétons, randonneurs au Rivier.

L'entreprise CUB propose un devis de 9 900€ HT soit 11 880€ TTC.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant HT	Taux
Démolition et reprise avec finition du bassin	9 900€	Département de l'Isère	7 425€	75%
		Communauté de communes de l'Oisans	495€	5%
		Commune	1 980€	20%
Total dépenses	9 900€	Total recettes	9 900€	100%

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir le devis présenté,

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions et des recherches de financement.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

